



Le 05 mai 2020,

**RECOMMANDATIONS DE LA PMI DE LA VIENNE**  
**à l'intention des Assistants Maternels en vue du déconfinement**  
**annoncé le 11 Mai 2020**

***IL S'AGIT DE CONCILIER LE PLUS POSSIBLE LA SECURITE SANITAIRE DE L'ENFANT, DE SA FAMILLE AVEC CELLE DES PROFESSIONNELS ET DE LEURS FAMILLES TOUT EN PRESERVANT LA QUALITE DE L'ACCUEIL DE L'ENFANT.***

Pour vous accompagner et vous soutenir dans ce contexte épidémique, qui nécessite de prendre des précautions particulières afin de limiter le risque de contagion, nous avons formalisé quelques recommandations précisées dans le protocole « Accueil chez l'assistant maternel » complété des préconisations suivantes.

**Ces différentes préconisations sont susceptibles d'évolution et d'actualisation et subordonnés aux recommandations de la Direction Générale De la Cohésion Sociale qui devraient être publiées prochainement.**

Pour rappel, un enfant ne vit que par et pour la relation à autrui, il aura donc besoin :  
de câlins, de temps de proximité.

**POUR LES ACCUEILS SUSPENDUS PENDANT LE CONFINEMENT :**

Anticiper le retour par un échange téléphonique au préalable avec les parents et **dans la mesure du possible** adapter les plages d'accueil avec les parents :

- Envisager avec les parents un nouveau planning d'accueil pour réguler le nombre d'enfants présents en même temps.
- Echelonner les heures d'arrivée et de départ des enfants afin de limiter les contacts entre les différents adultes.

La séparation ayant également été longue pour les enfants, une reprise de contact en douceur est nécessaire pour tous afin de recréer le lien (Visio, téléphone, visite, explications données à l'enfant).

## **L'ACCUEIL DE L'ENFANT**

### **CONSEILS PRATIQUES**

#### **Couchage :**

Autant que possible, mettre un enfant à dormir dans une pièce où les membres de la famille ne dorment pas.

Essayer de respecter la distance d'un mètre entre les lits si deux enfants dorment dans la même chambre.

Si à domicile un lit est utilisé par plusieurs enfants dans la semaine, selon les jours de présence de chacun, le matelas devra être nettoyé avec un produit désinfectant ainsi que les bords de lit, et les draps housse devront être individualisés.

Il peut être utile d'avoir une panier de rangement de linges et effets personnels par enfant.

#### **Espace de jeux :**

Privilégier un espace qui ne serait pas le lieu de vie de la famille (par exemple, une chambre disponible ou un bureau).

Un roulement de caisses de jeux (facilement nettoyable et en petite quantité) permet de faciliter le nettoyage quotidien (eau et savon ou avec des lingettes désinfectantes).

Le stock de jouets est isolé dans un espace non occupé par les enfants et les membres de la famille.

Les sorties extérieures en dehors de l'espace du domicile ne sont actuellement pas conseillées, sauf pour aller chercher des enfants à l'école (respect strict des mesures barrières /information des parents employeurs).

#### **Alimentation :**

Privilégier le repas fourni par l'assistante maternelle pour limiter les objets qui transitent entre les deux maisons. Si les parents fournissent le repas, il est recommandé de laver les contenants apportés par les parents, avant de les mettre dans le réfrigérateur.

Nous recommandons de changer les serviettes de tables et les bavoirs tous les jours même si ils ne sont pas tâchés.

#### **Port et utilisation du masque :**

Le port du masque est obligatoire pour les assistants maternels et conseillé pour les autres personnes présentes au domicile (conjoint et enfants de plus de 10 ans) recommandé par les autorités médicales et gouvernementales qu'ils soient en papier ou en tissu et si possible homologués aux normes AFNOR. Les masques tissus doivent être lavés tous les jours à 60 °C et si possible les sécher au sèche-linge ou les repasser.

Le rôle du masque est d'éviter la projection de gouttelettes de salives et l'introduction du virus à travers la bouche, le nez et les yeux. Le masque ne se substitue pas aux autres gestes barrières :

Lavage des mains régulier, distance d'au moins un mètre chaque fois que possible.

Le masque doit couvrir le nez et la bouche et il faut éviter de le toucher comme on touche son visage.

Se Laver les mains avant de mettre le masque et après l'avoir enlevé.

1. **Le port du masque est proscrit pour tous les enfants de moins de six ans.**
2. **Les enfants vont s'habituer au port du masque de son assistant maternel. Il est important de leur en expliquer simplement les raisons, l'approche ludique est un outil de réassurance.**
3. **Les interactions entre le jeune enfant et l'assistant maternel seront privilégiées par les regards et la parole.**

Les gants ne constituent pas une mesure barrière, ils peuvent servir ponctuellement pour le change d'un enfant et doivent être jetés après usage. Ne pas utiliser la même paire pour le change de plusieurs enfants.

Le port de gants en continu est vecteur de contamination.

**Le lavage des mains avec de l'eau et du savon est la mesure barrière la plus importante.**

**Rappel : Le gel hydroalcoolique ne peut être utilisé pour laver les mains des enfants.**

#### **Entretien de la maison et du mobilier:**

- Après le départ des enfants nettoyer le sol de la maison avec les produits habituels.
- Nettoyer tous les objets ou supports en contact avec les enfants. (Rampes d'escaliers, barrières, matelas sans drap housse, cadre de lits, pots, poignées de portes....)
- Aérer le logement une à deux fois par jour.

L'ensemble des professionnels du Pôle Modes D'accueil reste à votre écoute si besoin.

Vous pouvez également nous joindre par courriel :

[dgas-pmi-polema@departement86.fr](mailto:dgas-pmi-polema@departement86.fr)